

Test de connaissance du français

Intégration, Résidence et Nationalité



Épreuves obligatoires



Compréhension orale 15 mn



Compréhension écrite 20 mn



Expression écrite 30 mn



Expression orale 10 mn



Dispenses

Demande de carte de résident en France

- Handicap, état de santé déficient chronique
- + de 65 ans
- DELF A2 minimum
- Renouvellement carte de résident

Demande de nationalité française

- DELF B1 minimum
- Diplôme français niveau 3 minimum



Support de passation



Sur papier*



Sur ordinateur (SO)*



* Selon les centres d'examen :

<https://www.france-education-international.fr/centres-d-examen/carte>



Délivrance des résultats

15 jours (ouverts)



Objectifs



Carte de résident en France
Niveau A2 global requis *



Demande de nationalité française
Niveau B1 global requis *



Formation OFII

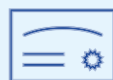
* L'obtention du niveau requis est un élément parmi d'autres dans le traitement de la demande par la préfecture qui est souveraine dans sa décision.



Travail



Informations générales



Attestation valable 2 ans *
(à compter de la date de délivrance)

* Les tests passés avant le 03 janvier 2022 et encore valables sont acceptés pas la préfecture.



30 jours d'attente avant de s'inscrire à une nouvelle session du TCF



Le TCF est adossé au Cadre européen de référence pour les langues (CECRL)

www.france-education-international.fr/test/tcf-irn





Lecture de l'attestation du TCF Intégration, Résidence et Nationalité

Version du TCF

TCF

Test de connaissance du français - Intégration, Résidence et Nationalité

Centre [redacted]

Date de la session 02 décembre 2021

Informations sur le test

Identité du candidat

Nom [redacted]

Prénom(s) [redacted]

Code candidat [redacted]

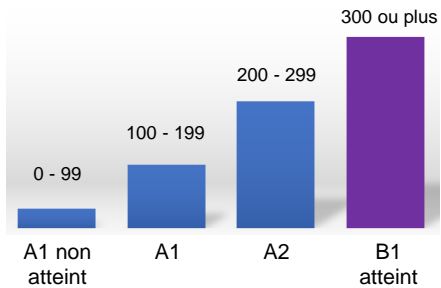


Photo obligatoire (prise le jour du test)

Date de naissance [redacted]

Nationalité [redacted]

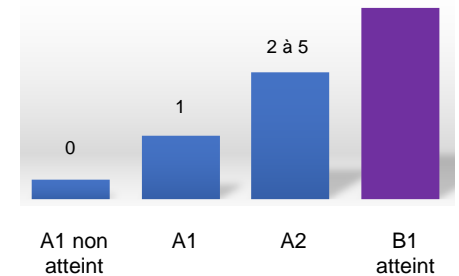
Score → Niveau



Résultats aux épreuves

	Score	Niveau CECRL*	A1	A2	B1
Compréhension orale	622	B1 atteint	■	■	■
Compréhension écrite	629	B1 atteint	■	■	■
	Note /20	Niveau CECRL*	A1	A2	B1
Expression écrite	17	B1 atteint	■	■	■
Expression orale	15	B1 atteint	■	■	■

Note → Niveau



Obtention du niveau minimal

- Naturalisation
- Carte de résident

Niveau requis pour la demande de naturalisation (B1) : Atteint

Niveau requis pour la demande de carte de résident (A2) : Atteint

Niveau A1 : Atteint

* CECRL : Cadre européen commun de référence pour les langues, voir au verso

Validité
2 ans à compter de la date de délivrance

N° de l'attestation [redacted]

Signature du candidat

Date de délivrance de résultats 11 décembre 2021

Le directeur général
Pierre-François MOURIER

Expire le 10 décembre 2023

Signature Directeur général

Signature candidat